

# "Défendons Piccourenc !"



*Assemblée Générale et Réunion Publique*

*23 Janvier 2010*

*Salle des Fêtes Peymeinade*

*Bienvenue à nos adhérents*

*Bienvenue aux riverains de Piccourenc*

*Bienvenue aux amis et fidèles*

*Bienvenue à Mme le Maire de Peymeinade et à ses adjoints*

*Bienvenue à tous les élus*

*Bienvenue aux associations amies présentes*

*Bienvenue à Nice Matin*

*Bienvenue à France Bleu Azur*





# Ordre du jour

- ◆ approbation des comptes
- ◆ point sur les actions menées en 2009
- ◆ point sur les nuisances
- ◆ la situation VEOLIA
- ◆ la serre de séchage des boues : gestion du redémarrage
- ◆ points sur les travaux de réfection et sur la sécurisation ch. M&A
- ◆ Méthode :
  - notre adhésion au GADSECA, pourquoi ?
  - concertation avec Peymeinade : Projet
  - concertation avec Grasse
  - associations de défense de l'environnement
- ◆ notre relation avec les comités de quartiers
- ◆ débat :
  - sur les actions à conduire ensemble : vigilance et implication requise
- ◆ galette et pot de l'amitié



# Bilan comptable



# Bilan Comptable année 2009

Situation au 31/12/ 2008 : 1544,57 + Caisse 10 €

Total trésorerie : 1554,57 €

Operations en 2009 :

Recettes : + 615€ ( cotisations ) en progression !

Dépenses : - 281,68 €

Situation au 31/12/ 2009 : 1867.89 + 20 Euros en caisse

Total trésorerie : 1887.89 €

Détails des dépenses :

Timbres 22.58 €

Enveloppes : 9.06€

Cotisation Sites internet : 69.97€

Frais de Buffet ( AG) : 146.07 €

Frais de tenue de compte : 8 €

Total des dépenses : 275,84



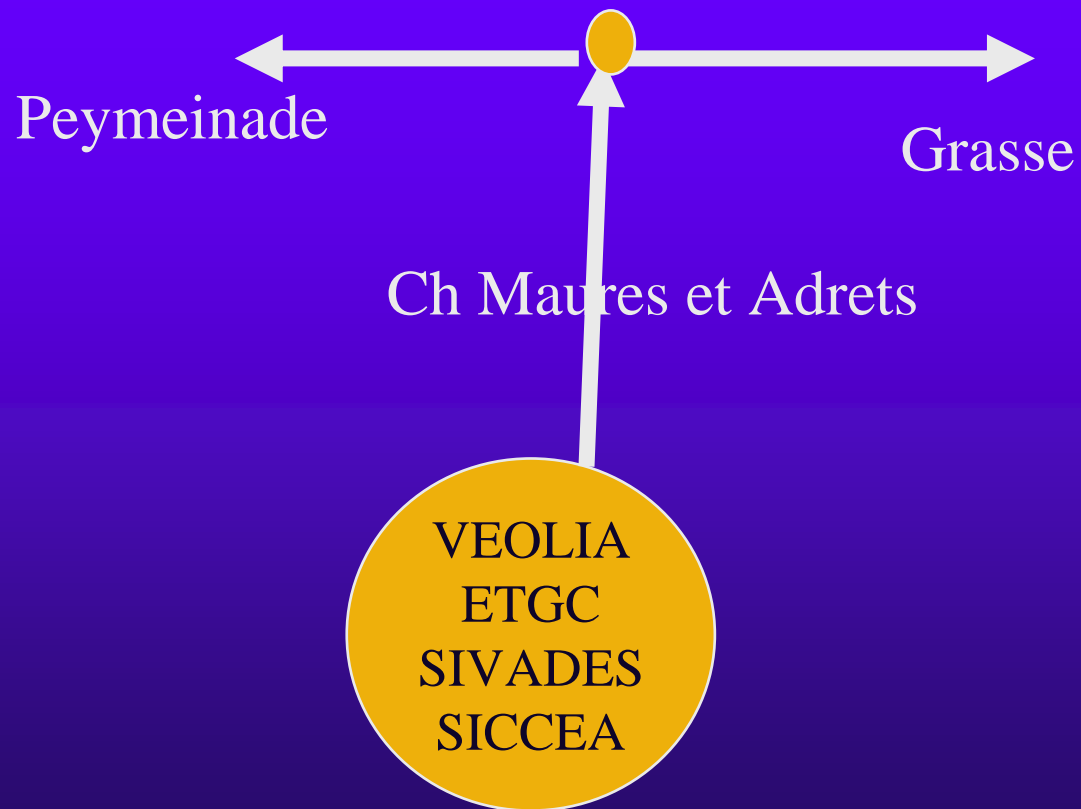
# Nos 4 Priorités



# Les priorités pour Piccourenc

1. Route : réduction du trafic, de la vitesse. Aménagement du chemin et réfection du tapis.
2. Pseudo zone industrielle : Contrôle des activités, aménagement.
3. Recul des nuisances actuelles
4. Projet et Méthode : concertation avec les riverains et la municipalité

# Notre problème





# Point VEOLIA

Une petite vidéo pour commencer  
( on ne pas la joindre sur cette version, on  
fera un renvoi pour que vous puissiez la  
visualiser désolé)





# VEOLIA

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Drèches	1932	2122	1090	1130	1043	1000
Déchets Verts	3050	745	5910	13566	25660	33000
Total Traité	4982	2867	7000	14696	26703	34000

Contrat SIDOM/CASA

Fermeture de la  
Glaciere

- 2/3 des volumes viennent du SIDOM Antibes + CASA
- Pratiquement pas de compostage volumes trop important
- Broyage et renvoi sur une autre plateforme = bruit & trafic
- Inspection de la DREAL 2 PV dressés

# Poussières et risques d'allergies





# VEOLIA actions menées

- ◆ Plusieurs réunion en Mairie, constat de la situation
- ◆ courrier Maire de Peymeinade a DREAL 16 Octobre
- ◆ courrier Maire de Peymeinade 5 Novembre
- ◆ courrier DP! à Mr le sous préfet en date du 6 Novembre
- ◆ courrier DP! à Mr le préfet en date du 10 Novembre
- ◆ CLIS du 17 Novembre. PV de la DREAL à VEOLIA
- ◆ Appel téléphonique DP! à Mr Sous préfet
- ◆ réponse du cabinet Préfet à DP! en date du 6 Janvier
- ◆ La lettre Maire de Peymeinade à Mr le Préfet 13 Janvier
- ◆ Réponse cabinet du Préfet à Maire Peymeinade
- ◆ Autres actions :
- ◆ Rencontre JP Leleux 14 septembre 2009
- ◆ Rencontre Mme Tubiana, Mme Duval, Mr Bonelli 19 Janvier 2010
- ◆ Prise de contact avec les services de Mme Tabarot ( 22/01 en cours )
- ◆ Arrêté préfectoral ( consulter notre site rubrique VEOLIA )
- ◆ Plan déchets ( également en ligne sur le site du GADSECA, accessible par notre site suivre le lien )



# Situation à aujourd'hui

- ◆ Etude par les services de la DREAL. PV
  - Lettres reçues du préfet ( 6 et 13 Janvier )
- ◆ En attente de la décision préfectorale
  - demande de rdv auprès du préfet
  - révision de l'arrêté préfectoral
- ◆ Contrôle du bruit au sonomètre 22/01
- ◆ Poussières : VEOLIA doit se mettre en conformité ( cf lettre du préfet )
- ◆ Nous allons exiger que la CLIS 2009 soit faite en Février ou Mars de cette année
- ◆ Revue de l'arrêté préfectoral par avocat
- ◆ Clé est la révision de l'arrêté préfectoral
- ◆ Travail sur les solutions alternatives PEDMA et CVO de la Roquette
- ◆ Marche silencieuse ... des habitants ?



# Serre de séchage des boues de station d'épuration





# Situation en quelques mots

- ◆ Mise en place par le SICCEA en 2006 ( Odeurs et bruit du réacteur ). Arrêt
- ◆ 2009 étude confiée a SUEZ
- ◆ Rencontre avec Mr Cappelli, avec F Gauthier, JCLapierre en Juin 2009
- ◆ Protocole d'accord avec SUEZ ( Mr Plasmondon et SICCEA ( Mr Cappelli ). Astreinte n°24/24
- ◆ Essai durant l'été ( modification, calibrage du filtre ). Echech des essais
- ◆ Filtre physico chimique envisagé
- ◆ Lettre de Défendons Piccourenc à SICCEA ( Régie Intercommunale )



# Point sur les travaux Ch. Des Maures



# Montée Maures et Adrets Renovée

- ◆ 1ère tranche des travaux 2008 (photo)
- ◆ Partie aval 160000 Euros ( 2010 )
  - dont 90000 Euros subvention sous-préfet
- ◆ Partie amont 90000 Euros convention entre Grasse et Peymeinade, 45KEurosX2
- ◆ Peymeinade prêt
- ◆ mise au budget par Grasse.







# Points Zone Industrielle



# Nouveau PLU

tergiverse, repousse sa réponse après les élections sénatoriales, puis finalement s'en va, remplacé par un nouveau préfet. Et nous voici revenus à la case départ. On peut dès lors se demander

axes de réflexion : "le développement économique, un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable, un rééquilibrage de l'offre logement, une représentation

**François Delétang**  
Adjoint au maire  
SCOT : Schéma de Cohérence territoriale.  
SIVADES : Syndicat Intercommunal pour la Valorisation des Déchets.  
SISA : Syndicat Intercommunal de la Siagne et de ses Affluents  
SICCEA : Syndicat Intercommunal des 5 communes Eau et Assainissement

les axes autour desquels s'articule le projet de développement

■ **16 septembre 2008**, le préfet diffère sa réponse pour ne pas interférer sur les élections sénatoriales

■ **20 octobre 2008**, lors d'une réunion à la sous-préfecture de Grasse, les maires remettent au sous-préfet Claude Serra un courrier à l'attention du nouveau préfet, sollicitant un examen du dossier dans les meilleurs délais

## TELEX

### L'année 2009 sera placée sous le signe de l'environnement

Laure Mottet, titulaire d'un Master de gestion de l'environnement et du développement durable, a rejoint l'équipe municipale pour la mise en place de l'Agenda 21 local.

Premier objectif de la nouvelle chargée de mission : obtenir une diminution des consommations d'énergie de l'ordre de 10%, en 2009, dans les bâtiments communaux. Un travail urgent pour la réduction des dépenses énergétiques de la commune.

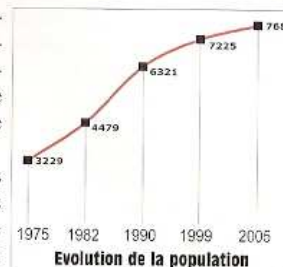
■ **AMENAGEMENT.** Le Plan d'Occupation des Sols (POS), approuvé en 1983, ne permet plus de faire face aux enjeux du devenir de la commune

## Trois ans pour passer du POS au PLU

Une équipe composée d'élus et pilotée par Philippe Sainte-Rose, conseiller municipal délégué à l'urbanisme met la dernière main à la rédaction du Cahier des charges pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après la délibération qui devrait être adoptée par le Conseil municipal avant la fin de l'année, il sera procédé à un appel d'offres pour désigner un bureau d'études. Sa tâche première sera alors d'établir un diagnostic en matière d'aménagement de l'espace, d'environnement,

de développement économique, d'équilibre social de l'habitat et de transports. Sur ces bases seront alors pris en compte les objectifs

affichés par la municipalité : protection et mise en valeur de l'environnement et du patrimoine, maîtrise de l'urbanisation, aménagement du centre ville, redéfinition du site de Piccourenc, politique de transport favorisant les



déplacements doux et la fluidification du trafic, cohérence avec les PLU des communes limitrophes, développement de l'offre des services et des équipements sportifs et culturels.

L'ensemble de ces réflexions permettra d'aboutir à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), élément central du dossier de PLU. L'élaboration

de ce document fera l'objet d'une réelle concertation avec les habitants et les associations locales. Prévue par le Code de l'urbanisme, cette concertation s'inscrit en tous points dans la volonté de transparence affichée par la municipalité. Elle se traduira par des réunions publiques et des expositions, avec le recueil continu des avis de la population aux différents stades de la procédure. Elle sera suivie, bien entendu, de l'enquête publique préalable à l'approbation du PLU.

**Ph. Sainte-Rose Fanchine**



Discussions à engager



# Nos attentes : Actions

- ◆ Continuez à agir dans vos quartier au nom de l'association
- ◆ Poursuite des actions en cours pour obtenir une révision de l'arrêté
- ◆ Groupe de réflexion ( suite réunion du 4 décembre)
- ◆ Coordination avec Comité de quartier
- ◆ Action avec GADSECA sur futur plan déchets PEDMA
- ◆ Site internet & Actions sur les médias
- ◆ Action d'ampleur ( a décider rapidement marche.. )
- ◆ Vos adresses internet et téléphones pour nous permettre de vos contacter et de vous envoyer des infos confidentielles
- ◆ Secouez vos voisins et réveillez leur sens citoyen c'est leur qualité de vie et surtout la valeur de leur bien qu'ils jouent, le réveil sera difficile. Il nous faut doubler notre nombre de membres si on veut être crédible, particulièrement pour la marche silencieuse.

